



Besoin d informations sil vous plait

Par **anonyme10**, le **18/10/2010** à **11:46**

Bonjour,

s il vous plait je souhaiterais etre eclairé sur ma situation,je suis francaise depuis 2006,par adoption pleniére,j ai 23 ans,j ai un fils de 8 ans qui lui est camerounais (car entre temps pendant que mon dossier d aoption etait en cours j ai concu et accouché en Afrique),je suis revenue en France et mon fils m a suivi ici et ca fais un an qu il est la,son pere l a toujours assumé et s est toujours occupe de lui.

Son pere est ici depuis 2007 il est actuellement sans papier comment je peux l aider,moi francaise et son fils camerounais pour pouvoir le regulariser,jusqu a present il me donne de quoi s occuper de son fils qu il adore tant,nous ne sortons plus ensemble mais je voudrais l aider ,si vous pouvez me proposer des solution merci.

Par **maniongui**, le **18/10/2010** à **13:23**

Bonjour,

Si j'ai bien compris, vous êtes de nationalité française, votre fils est de nationalité camerounaise et votre ami est de nationalité camerounaise et il s'occupe de son enfant et que vous souhaitez l'aider pour obtenir ses papiers?

L'idéal pour vous c'est tout d'abord de faire acquérir à votre enfant la nationalité française et ensuite, demander la régularisation de votre ami en tant que père d'un enfant français.

Il est aussi important qu'il conserve les preuves de prises en charges des dépenses de l'enfant autant de fois qu'il le peut: factures, virement d'argent, certificat de scolarité... cela pourrait le servir.

Par **anonyme10**, le **18/10/2010** à **13:36**

Merci monsieur pour la reponse et le temps que vous avez pris pour le faire,et vraiment grand merci,comment puis je faire pour entamer la procedure pour donner la nationalité à mon fils,je ne sais pas par ou commencer ni quoi faire ;merci encore

Par **maniongui**, le **18/10/2010** à **13:48**

Bonjour

Pour la nationalité de votre fils, je vous montrerai comment faire et je vous montrerai aussi comment faire pour que votre ami puisse obtenir son titre de séjour. Vous pourrez m'écrire directement par un message personnel, je vous montrerai les démarches à effectuer.

Par **anonyme10**, le **18/10/2010** à **13:57**

comment vous ecrire en privé sil vous plait,vous pouvez me passez vos coordonnees? merci

Par **maniongui**, le **18/10/2010** à **14:03**

je vais effectuer les demarches pour vous.

Par **anonyme10**, le **18/10/2010** à **16:14**

L'enfant est venu avec un visa il a une carte de circulation pour mineur étranger, je ne suis plus avec le papa, j'ai quelqu'un dans ma vie mais lui adore son fils et s'en occupe très bien malgré sa situation de sans papier. Moi je suis française par adoption plénière, j'ai conçu de mon fils pendant que la procédure était en cours (début de la procédure d'adoption 2000 et certificat de nationalité française établi en 2006) mon fils est né en 2002 en Afrique merci de votre aide